

## COMPOSITION D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

### ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

**Etienne Augris, Régis Boulat, Paul Dietschy, Laure Machu, Frédéric Sallée, Charlotte Soria, Matthieu Tracol, Marie-Bénédicte Vincent et Alexis Vrignon.**

**Durée : 6 heures**

**Coefficient : 3**

#### REMARQUES SUR LES COPIES

Le sujet retenu pour la dissertation d'histoire contemporaine a pour intitulé : « Les Français et leur empire colonial 1870-1988 ». Un thème qui a une forte résonance dans la France contemporaine et qui a suscité de nombreux renouvellements historiographiques depuis une vingtaine d'années. Il a été traité par 957 candidates et candidats (883 en 2020). La moyenne générale de 8,65 est en légère baisse par rapport à l'année précédente (8,87) avec un écart type de 3,68. Bien que le nombre de copies rendues soit toujours en expansion (860 en 2019, 883 en 2020), la qualité ne l'a pas emporté sur la quantité. Les conditions de préparation ont certainement joué même si les classes préparatoires, au contraire des universités, ont en général continué à assurer leurs cours en présentiel. Malgré tout, l'ambiance générale, les diverses formes de confinement et de couvre-feu n'ont sans doute pas constitué les meilleures conditions pour la préparation des candidat(e)s.

De fait, le pourcentage de très bonnes copies est en nette baisse : 11,60% dont la note est supérieure ou égale à 14 contre 15,17% en 2020. Toutefois, les membres du jury ont lu des copies excellentes auxquelles ils ont même pu attribuer la note de 20/20. Il ne faut pas voir dans le pourcentage en baisse de notes dépassant 14/20 un quelconque malthusianisme du jury. Les circonstances exceptionnelles qui ont entouré la préparation du concours ont évidemment joué dans la baisse de qualité constatée et le jury a voulu rester exigeant pour un concours qui doit garder comme principe l'excellence.

Il a d'abord regretté la taille réduite de nombreuses copies qui ne dépassent pas les 10 à 12 pages plus ou bien informées. Trop souvent, les candidat(e)s commencent par se perdre dans des introductions trop longues et ponctuées de considérations très générales. Une bonne introduction ne devrait pas dépasser trois pages. De même, les candidat(e)s en panne de connaissances ont parfois choisi de traiter le sujet sous la forme d'un plan thématique ce qui, au regard d'un sujet qui suppose un point de vue diachronique et évolutif, ne pouvait s'avérer satisfaisant. Lorsque le plan chronologique qui s'imposait a été utilisé, ses bornes n'ont pas toujours été justifiées surtout lorsque les césures chronologiques choisies ne correspondent pas forcément aux grandes dates de rupture politique de l'histoire de France. Certaines copies sont également constituées d'un ensemble de lignes agencées en blocs monolithiques. Pour faciliter la lecture et rendre le propos plus intelligibles, il est rappelé aux candidat(e)s qu'il convient de constituer à l'intérieur des grandes parties des paragraphes permettant de suivre l'évolution du propos et les idées et connaissances présentées. De même faut-il toujours s'efforcer de faire suivre chaque idée d'un exemple précis et daté.

Le jury veut aussi rappeler aux candidat(e)s qu'il reste crucial de bien définir les termes du sujet pour savoir de ce qui doit être traité. Ainsi, de nombreux candidat(e)s ont confondu les Français avec la France en tant qu'État et puissance. Cette méprise les a conduit(e)s à traiter l'histoire de la colonisation et de la décolonisation françaises, ce qui n'était pas exactement le sujet. On attendait une analyse du rapport qu'ont entretenu les hommes et les femmes possédant la citoyenneté française avec leurs colonies dans toute leur diversité (classe politique, corps professionnel, groupe social, classe d'âge ou génération), ce qui supposait d'embrasser à la fois les convergences et les particularités de cette relation. Il convenait donc de ne pas réifier « les Français » et de ne pas oublier de définir le terme « empire » autant dans sa dimension de puissance que par le réseau qu'il constitue.

Il fallait aussi pouvoir traiter toute la période chronologique. Le propos s'arrête trop souvent à l'indépendance de l'Algérie et n'embrasse pas la période postcoloniale et les poussières d'empire que sont les DOM-TOM. De nombreuses dissertations sont également très déséquilibrées se concentrant sur la Troisième République jusqu'en 1914, puis traitant rapidement le reste de la période retenue. Par ailleurs, on rappellera que la date finale de 1988 a été choisie parce qu'elle correspond à la tuerie de la grotte d'Ouvéa en Nouvelle-Calédonie et aux accords Matignon qui ont suivi.

De même, il reste important de composer des parties (3 en général) bien introduites par un bandeau précisant leurs contours et organisées de manière hiérarchisée en allant du général au particulier et en associant habilement argumentation et exemples synthétiques et précis. Il convient aussi de ne pas oublier de proposer une conclusion récapitulant les points essentiels du devoir et la réponse apportée à la problématique posée dans l'introduction et ouvrant sur le futur.

Revenons maintenant brièvement au contenu des dissertations. Signe de l'hégémonie acquise par l'histoire culturelle, beaucoup trop de copies se cantonnent à une histoire des représentations et de la « culture coloniale » souvent sommaire (l'Exposition coloniale) et se limitant parfois à quelques poncifs (chanson de Michel Sardou, *Le temps des colonies*). C'est faire peu de cas des dimensions économiques, politiques et sociales du sujet et négliger le fait que les colonies ont été aussi un lieu de carrière et d'avancement pour les officiers, des opportunités d'affaires pour les négociants et banquiers de Bordeaux et Marseille, un espace d'expatriation et de vie pour des étrangers y acquérant la nationalité française (dans le cas de l'Algérie). L'empire colonial est aussi un enjeu du débat dans la classe politique qui peut être lieu de fractures et de profondes divisions. Il est également un espace où les agents et représentants de la République construisent la puissance française. Il convenait donc de combiner les deux approches par le haut (présidents du Conseil et de la République, ministre des colonies, haut-commandement et gouverneurs) et par le bas (les Français des deux sexes et de toutes les classes sociales) et ne pas se contenter de faire l'histoire des politiques de colonisation et de décolonisation menées depuis Paris. Encore fallait-il disposer de connaissances suffisamment précises sur l'histoire de la décolonisation et de la colonisation. Au-delà des confusions qui égayaient parfois le travail du correcteur (Maurice Chevalier ministre de Napoléon III, Etienne Marcel député d'Oran, l'ORTF organisation terroriste d'extrême-droite ou encore Jacques Rocard ou Jocard à la place de Jacques Foccart), le jury a été frappé par des erreurs portant sur une chronologie de base (« défaite de 1939 ») ou sur des distinctions essentielles de l'histoire de France (« France libre de Vichy »). Les grandes lignes de l'histoire des conflits qui ont marqué l'histoire de France (Seconde Guerre mondiale, guerre d'Algérie) sont parfois très mal connues. De même, l'histoire du communisme français et mondial est en partie ignorée, ce qui a empêché de nombreux candidats à mentionner le PCF, d'abord SFIC, comme la première et principale force politique radicalement antiimpérialiste et anticoloniale. Le jury a aussi regretté les fautes d'orthographe et de grammaire récurrentes dans un certain nombre de copies. Il rappelle ainsi que le mot « français » employé comme substantif prend un f majuscule.

Néanmoins, comme chaque année, les correcteurs et correctrices ont pu lire des dissertations clairement et élégamment rédigées. Les auteur(e)s de ces copies de très grande qualité ont su traiter les différentes dimensions du sujet, notamment au-delà de 1962, en mobilisant des connaissances souvent très précises et approfondies et en ponctuant leur discours par des références historiographiques et culturelles utilisées à bon escient. Ils ont ainsi attesté et de leur capacité de travail et de réflexion, et de la qualité de la préparation au concours dispensée dans leur établissement.

## **PROPOSITION DE DEVOIR DEVELOPPE SUR LE SUJET**

*L'introduction et la structure même du devoir peuvent servir de modèle, il va sans dire que le jury ne pouvait attendre les développements nombreux et denses qui sont proposés.*

### **Les Français et leur empire colonial 1870-1988**

La question du rapport des Français à la colonisation et de sa mémoire est aujourd'hui un enjeu à la fois médiatique et politique de la France contemporaine. L'expression « les Français » est toutefois globalisante : elle inclut des différences sociales, de genre, d'âge qui font que ce rapport, ce lien à la colonisation a pu aussi bien être très intense que lointain, reposer sur de puissants intérêts économiques, une expérience militaire sur le terrain ou être construit par des représentations et confiné à une forme d'imaginaire colonial. Les « Français », au sens de nationalité et de citoyenneté, sont donc autant des femmes et des hommes, des adultes que des enfants, des banquiers marseillais, des négociants bordelais, des officiers et des sous-officiers de l'armée française que des enfants de l'école tertio-républicaine apprenant la grandeur de l'empire, des couples de colons et juifs algériens naturalisés, des habitants des quatre communes du Sénégal obtenant de droit la nationalité française.

La même idée de diversité préside à la définition de l'expression « empire colonial ». La notion d'empire suppose que des périphéries conquises sont subordonnées et organisées en étoile au centre de l'empire et qu'elles entretiennent des relations entre elles. L'empire colonial est par conséquent à la fois unité et diversité, tant la distance géographique et océanique, les différences ethniques et culturelles, l'inégalité politique, économique et sociale sont variées. Cette diversité s'exprime par la multiplicité des statuts qui vont du département en Algérie au protectorat notamment au Maroc et en Tunisie et à celui de colonie proprement dit. En vertu de ces différences, l'administration de ces territoires peut relever du ministère de l'Intérieur, des Affaires étrangères, des colonies puis de l'Outremer. De même la domination de l'empire français change devenant Union française en 1946, puis Communauté française en 1958.

La variété des populations comme des territoires concernés évolue aussi dans le temps. La période court en effet de 1870 à 1988, soit de la naissance de la IIIe République qui place la constitution de l'empire dans la question nationale comme substitut à la défaite de Sedan, aux événements de Nouvelle-Calédonie et de la grotte d'Ouvéa (mai 1988) qui précipitent la négociation et la signature des accords Matignon du mois de juin ouvrant la voie à une possible autodétermination. Le sujet a donc pour ambition d'envisager ce rapport du début de la constitution du second empire colonial à la période postcoloniale, en passant par l'apogée dont l'Exposition coloniale de 1931 a pu sembler emblématique ainsi que les deux conflits mondiaux.

Il s'agit donc de combiner un regard au long cours qui associerait des tendances générales aux dimensions conjoncturelles de la relation aux colonies qu'elle passe par les circulations, les échanges matériels et immatériels, les jeux d'intérêt, l'adhésion à l'idée impériale autant que par les oppositions que l'entreprise de colonisation a suscitées. Comment alors mesurer le soutien apporté à l'entreprise coloniale, sa dimension constitutive de l'identité française, la fierté ou l'indifférence suscitées par l'idée d'empire ? Comment envisager la manière dont les Français ont utilisé l'empire de manière symbolique, comme lieu de circulation et d'établissement ou comme instrument de puissance ? Les Français ont-ils été marqués depuis la fin du XIXe siècle par une sorte de culture coloniale ou ont-ils montré autant de fierté que d'indifférence ou de défiance à l'égard de l'espace ultramarin jusqu'à la fin des années 1980 ?

Dans une première partie nous envisagerons la manière dont la population française a adhéré de manière inégale à la construction de l'empire qui reste pour eux surtout une représentation et pour quelques groupes d'intérêt un lieu de profit. Dans une seconde partie, nous verrons comment les deux conflits mondiaux et la crise économique ont pu modifier ce rapport et la manière dont un consensus se construit autour de la grandeur coloniale. Enfin dans une dernière partie, nous étudierons la manière dont les Français se détachent entre indifférence et déchirement de l'empire colonial et ce qui perdure de ce rapport dans les rapport à l'Outre-mer et la mémoire coloniale.

## **I – Les Français et la construction de l'empire (1870-1914)**

La période allant de la guerre franco-prussienne au début de la Première Guerre mondiale voit une accélération de la conquête coloniale avec comme moment pivot la conférence de Berlin (1884-1885) qui lance la « course au clocher. Le basculement déjà en cours depuis les années 1830-1840 d'un système colonial atlantique vers les espaces asiatiques, africains et océaniques s'accélère. La France s'implante dans une grande partie de l'Afrique de l'Ouest où les territoires soumis sont réunis en 1895 en une Afrique-Occidentale française (Sénégal, Soudan français, Guinée et Côte d'Ivoire). Elle contrôle tout le Maghreb avec l'imposition d'un protectorat au Bey de Tunis (1882) et au sultan du Maroc (1912) et a mis la main sur toute l'Indochine (protectorat du Tonkin 1885, du Laos 1893). Elle a aussi « pacifié » et annexé Madagascar (1896) et a consolidé ses positions dans les océans Indien et Pacifique. En 1914, la République française a constitué le deuxième empire colonial du monde avec 9 millions de km<sup>2</sup>, juste derrière l'empire britannique (10 millions) et loin devant l'Allemagne (3 millions) et la Belgique et l'Italie (1 million chacune).

### **A – Le projet colonial républicain : adhésions et refus**

#### **1 – Définition et justification du projet colonial**

La guerre civile qu'a été la Commune, la perte de l'Alsace-Lorraine en 1871 et le paiement d'une lourde indemnité de guerre à l'Allemagne, les débats autour de la question constitutionnelle (1873-1877) gèlent un temps les projets expansionnistes et relèguent au second rang la question coloniale. La victoire des républicains puis la consolidation du régime favorisent le retour d'un discours offensif afin de corriger l'image d'un pays battu et humilié. Se cristallise alors un courant majoritaire centriste au Parlement constitué par les opportunistes promouvant un nationalisme ultramarin compensatoire face au nationalisme antiallemand et boulangiste. Il est soutenu par les publications des partisans de la colonisation « doctrinaires » comme le médecin et diplomate Jules Harmand ou l'économiste Paul Leroy-Beaulieu, et le

lobby de la marine nationale. Leroy-Beaulieu se considère comme le théoricien de l'expansion au travers de son bréviaire *De la colonisation des peuples modernes* six fois réédité entre 1874 et 1908.

De son côté, Jules Ferry explique les objectifs de la colonisation notamment dans son célèbre discours du 28 juillet 1885 à la Chambre des députés, dans lequel il affirme que la « politique d'expansion coloniale » est un « système » qui doit reposer d'abord sur la recherche de l'intérêt économique car les « colonies, sont pour les pays riches, un placement de capitaux des plus avantageux » où la France, forte de son or, doit investir. Les colonies offrent aussi des débouchés en temps de crise. Ferry justifie également la colonisation par le droit qu'ont les « races supérieures vis-à-vis des races inférieures ». En découle toutefois un devoir : lesdites races supérieures « ont le devoir de civiliser les races inférieures ». Enfin, loin d'être une simple compensation pour les provinces perdues, la colonisation doit permettre de renforcer la puissance française en offrant à sa flotte des points d'appui sur toutes les mers et en se mêlant « aux affaires du monde ».

## **2 – Le parti colonial**

Célébré longtemps comme « le plus grand ministre de notre histoire avec Colbert », Ferry exprime le point de vue de ce que l'on a pu appeler le « parti colonial ». Ce dernier n'a pas la consistance d'un parti mais est constitué de réseaux d'influence aux contours variables. L'une de ses origines est à trouver dans la Société de géographie. Fondée en 1821, elle voit ses débats recevoir une grande publicité dans le *Journal des Débats* et qui anime depuis 1856 une chronique coloniale dans *Le Temps* ou la *Revue des deux mondes*. Il existe aussi des sociétés de géographie en province notamment à Alger, Lyon et Toulouse. En produisant cartes et études sur les explorations et les colonies, elles contribuent à faire connaître le fait colonial et à insérer ces savoirs dans les enseignements scolaires et universitaires. C'est ensuite l'Union coloniale française (1893), organisme fondé par des hommes d'affaires, banquiers comme l'armateur marseillais Jules Charles-Roux son président en 1903, et qui défend dans les colonnes de la *Quinzaine coloniale* des intérêts privés. Il s'agit de donner une cohérence à l'action ultramarine, d'influencer les votes du Parlement et les décisions du gouvernement. L'Union coloniale constitue l'un des piliers de la « République des hommes d'affaires » mais le nombre de ses adhérents reste modeste (1219 en 1900). Ce sont aussi des comités comme celui de l'Afrique française (1890), suivi par ceux de l'Asie française (1901) ou du Maroc (1904). Un Groupe colonial est fondé à la chambre en 1893. En 1902, 200 des 585 députés en font partie. Son chef est Eugène Etienne, député d'Oran depuis 1881, sous-secrétaire d'État aux colonies. Sur un plan plus idéologique, des associations comme la Ligue coloniale française (1906) et l'Action coloniale et maritime veulent soutenir l'expansion ultramarine dans une dimension plus nationaliste, c'est-à-dire anti-anglaise et anti-allemande.

Le parti colonial combien de divisions ? Les adhérents de ces différents organismes ne sont que quelques milliers quand la *Deutsche Kolonialgesellschaft* compte 45 000 membres en 1914. Les publications ont une diffusion relativement faible. Des conférences, banquets, comptes rendus de voyage réunissent un public convaincu mais relativement limité.

## **3 – Des Français contre la colonisation ?**

Jusqu'à la création de la Section française de l'internationale communiste après le congrès de Tours, il n'existe pas de parti politique français radicalement opposé à l'impérialisme et donc à la colonisation.

Toutefois, Georges Clemenceau quatre mois après avoir fait tomber le cabinet Ferry lors de l'affaire du Tonkin (mars 1885), prononce un grand discours où il dénonce le caractère

circonstanciel de la politique de Ferry, son aventurisme et surtout stigmatise le coût de la colonisation qui grève le budget de la puissance colonisatrice. Autrement dit, impôts et hommes devraient être réservés aux intérêts vitaux de la France, la défense de ses frontières en Europe et la menace allemande. Clemenceau conteste également les fondements raciaux du discours de Ferry. Pour lui, il n'existe pas de droit des nations dites supérieures sur celles qui seraient inférieures. « Races supérieures, races inférieures, tonne-t-il, c'est bientôt dit » au regard des civilisations hindoue et chinoise. Surtout la colonisation n'a pas apporté de progrès humain mais bien plutôt « la violence, tous les crimes déchaînés, l'oppression, le sang coulant à flots » et voit « le faible opprimé, tyrannisé par le vainqueur ».

Certes, les méthodes violentes de la colonisation, la perte de soldats français, l'affaire de Fachoda suscitent l'émotion mais la Chambre des députés vote massivement dans les années 1890 le soutien au gouvernement pour la continuation de l'expansion coloniale notamment la conquête de Madagascar (1894). En décembre 1896, 482 voix contre 22 repoussent une demande d'interpellation sur le Congo et la mission Marchand. Les socialistes, à l'appel de Jean Jaurès, se rallient au vote. Cependant, après avoir été colonialiste, Jaurès dénonce progressivement les ressorts de la colonisation et notamment l'exploitation économique des races dites « inférieures » et estime que seules des réformes importantes peuvent sauver un système par ailleurs fauteur de tensions en Europe.

## **B – L'empire moins vécu qu'imaginé**

### **1 – Gouverner l'empire depuis Paris**

L'exercice du pouvoir colonial par les élites politiques françaises passe d'abord par des ministères spécialisés. Le ministère de Marine, devenu ministère de la Marine et des Colonies, est dépossédé de son bien lors de la création du ministère des Colonies en 1894 qui s'installe rue Oudinot dans le VII<sup>e</sup> arrondissement en 1910. Le ministère voit son administration s'étoffer, s'appuie sur le Conseil supérieur aux colonies où sont représentés les intérêts coloniaux. Pour certains, le passage aux Colonies constitue le prélude à une longue et brillante carrière comme Gaston Doumergue (1902-1905). Toutefois, les trois départements français d'Algérie et les protectorats dépendent les premiers de l'Intérieur, les suivants des Affaires étrangères. Le gouverneur général de l'Algérie doit rendre compte de son action à la direction des affaires musulmanes du ministère de l'Intérieur. Signe du caractère politique du poste, les hauts fonctionnaires succèdent progressivement aux officiers généraux dont le dernier est le maréchal de Mac Mahon (1864-1870). Des concurrences peuvent exister entre instances gouvernementales. En 1900, le ministère de la Guerre parvient à arracher définitivement les troupes coloniales au ministère de la Marine. Toutefois les ministres sont souvent déconnectés des réalités du terrain et doivent arbitrer entre les rapports des préfets et des gouverneurs et les groupes d'intérêt, tout en subissant l'influence des réseaux d'anciens coloniaux « Sénégalais », « Soudanais » et « Tonkinois ». La question coloniale se fait plus brûlante lorsqu'elle devient un objet de conflit avec une autre grande puissance comme lors de l'affaire de Fachoda en 1898. Dans l'atmosphère de l'affaire Dreyfus la presse nationaliste fait feu de tout bois. Mais le ministre des Affaires étrangères Delcassé fait évacuer Fachoda par le commandant Marchand.

### **2 - Des flux de population relativement restreints et contraints**

Les Français qui partent dans les colonies sont peu nombreux en raison du régime démographique métropolitain et de la faible attractivité exercée par les colonies. Longtemps l'Afrique a eu la réputation d'être le « tombeau de l'homme blanc ». On craint les maladies

tropicales ou subtropicales (fièvre jaune, maladie du sommeil, paludisme) sans parler des maladies vénériennes. Si l'on part pour l'empire c'est pour tenter d'y faire fortune ou accélérer une carrière administrative ou militaire. Et l'on y va souvent célibataire.

Il n'existe que peu de colonies de peuplement. C'est d'abord l'Algérie conçue comme telle, un territoire dans lequel une métropole peut déverser son trop plein de population, notamment lors de la crise de 1848. Au lendemain du traité de Francfort, 6000 Alsaciens-Lorrains choisissent de s'établir en Algérie entre 1871-1874 alimentant un courant migratoire continu depuis 1830. Toutefois, l'appel à des colons métropolitains se fait plus difficile alors que la natalité décline et que la France devient une terre d'immigration. C'est l'immigration européenne qui permet de faire croître la part des « Français » alors que la population arabe et kabyle fait preuve d'un grand dynamisme démographique. En 1886, on compte 92 290 Espagnols pour 79 667 Français en Oranie. Alors que le décret Crémieux (1870) a attribué la nationalité française aux « Israélites indigènes », la loi de 1889 sur la naturalisation automatique est également appliquée en Algérie. Enfants de colons espagnols, italiens, maltais deviennent d'office français. Au recensement de 1901, l'Algérie compte 420 709 citoyens français, face à environ 4 millions d'Algériens sujets français. Ailleurs au Maghreb, la Tunisie, malgré le traité du Bardo est d'abord « italienne » : en 1914, les 2/3 de sa population européenne sont d'origine transalpines. La Nouvelle-Calédonie est une autre colonie de peuplement potentielle en raison d'un climat relativement tempéré et du petit nombre de Canaques. L'île reste de 1864 à 1897 un lieu de déportation à l'imitation de ce que font les Britanniques en Australie. Les condamnés de droit commun sont 2000 en 1868, 6000 en 1877. Plus de 4000 déportés politiques arrivent après la Commune dont Louise Michel et Henri Rochefort qui s'évade. Les anciens communards font le coup de feu contre les insurgés canaques en 1878. Après l'amnistie de 1880, la plupart rentre en France mais un petit nombre reste et constitue l'un des noyaux de la population caldoche.

### **3- S'imaginer, se représenter l'empire**

Pour la majorité des Français, l'empire colonial est d'abord affaire de représentation d'autant que le système fiscal mis en place fait payer l'essentiel des frais de colonisation par les colonisés via des impôts par tête (capitation), les droits de douane et autres impôts indirects. Certes, il existe des villes de métropole qui sont en osmose avec l'empire. Ce sont les ports de Marseille et de Bordeaux et leur industrie oléagineuse, chimique et leurs minoteries travaillant avec l'empire. Les échanges coloniaux représentent 24% du commerce total de Marseille en 1890 à 28% en 1900-1912.

Pour le reste du territoire, mis à part la consommation croissante de produits tropicaux (café, cacao, fruits) qui ne viennent pas tous de l'empire, le rapport aux colonies passe d'abord par un imaginaire construit autour l'exaltation de la surface et de la diversité des possessions impériales, les hauts-faits de ses grands hommes (Savorgnan de Brazza, Faidherbe, Marchand, Gallieni), de l'œuvre de « civilisation » accomplie par la France. Certes, l'audience des publications et manifestation du « parti colonial » reste modeste. Toutefois, l'école républicaine constitue aussi un lieu de propagande avec ses cartes murales figurant l'empire, l'exaltation des héros tels que Bugeaud et de livres de lecture comme le manuel de Eugène Josset, *A travers les colonies* paru chez Armand Colin en 1905. Les expositions internationales ou universelles sont aussi le lieu de l'exaltation de l'empire. L'exposition universelle de 1889 accueille notamment un pavillon de l'Algérie. On y insiste sur l'œuvre de paix, les progrès sociaux et techniques, les effets de la mise en valeur du territoire. On veut aussi montrer le mode de vie des « indigènes » d'abord par des photographies puis par les « zoos humains » ou « villages ethnographiques ». Dès l'exposition universelle de 1889, 400 « natifs-spécimens » sont présentés. Ils sont 476 à celle de 1900 où des pavillons consacrés à l'Algérie, la Tunisie, l'Indochine, le Dahomey, au

Soudan français, au Sénégal, aux Indes françaises, à la Nouvelle-Calédonie sont installés et visités par plus de 50 millions de visiteurs en sept mois. Une exposition coloniale est aussi organisée à Marseille en 1906 et des stands consacrés aux colonies sont également présents dans les grandes expositions et foires régionales.

Les Français découvrent ou vivent par procuration l'empire au travers de la littérature notamment d'exploration et de jeunesse. Les distributions des prix de l'école républicaine font la part belle aux publications vantant les grands explorateurs. Fayard crée en 1889 une collection intitulée « Voyages, explorations, aventures » qui veut combiner « l'édifiant, le didactique et l'épique ». Dans le sillage de Delacroix et de Fromentin, les peintres orientalistes représentent aussi les paysages, les animaux et les indigènes de l'empire à l'image d'Etienne Dine qui fait de multiples séjours en Algérie et anime la Société des peintres orientalistes dont la première exposition est organisée au palais de l'Industrie à Paris en 1893. Le contact avec les arts africains et du Pacifique joue un rôle important dans le bouleversement esthétique qui conduit à la naissance de l'art moderne. C'est Gauguin qui s'installe aux îles Marquises en 1891 et transforme sa manière de peindre en voulant rompre avec l'Occident, ce sont les masques et la statuaire de l'Afrique qui influencent le mouvement cubiste. Le thème colonial est aussi présent dans des formes d'expression plus populaires comme le music-hall sous la forme de l'exaltation de l'armée avec *La Marche de la Légion étrangère* (1885), *Boudou Badabouh chanson nègre* (1913) ou de l'érotisme colonial avec *La Petite Tonkinoise* (1906). L'empire colonial figure aussi dans l'imaginaire métropolitain comme un lieu d'expiation et déportation à l'image des bagnes de Cayenne en Guyane, de Nouvelle-Calédonie, ou des bagnes militaires d'Afrique du Nord qui, avant Albert Londres, sont dénoncés par les anarchistes et la chanson d'Aristide Bruant à *Biribi* (1891).

## C – Vivre dans l'empire

### 1 – Faire carrière dans l'empire

Si les terres d'empire sont loin d'être des terres d'émigration, elles n'en offrent pas moins des opportunités pour faire carrière d'abord au service de l'État. Au sommet de la pyramide de la société coloniale, trône le gouverneur, qui est souvent un ancien officier de marine, officier supérieur, préfet ou diplomate. Pour les métropolitains, le passage par les colonies permet d'exercer un pouvoir effectif alors que les ministres de tutelle sont souvent de passage et lointain, avant d'aspérer des positions de prestige comme les frères Cambon. Paul Cambon est le premier résident général en Tunisie avant de devenir ambassadeur de France à Londres de 1898 à 1920. Jules Cambon est gouverneur général de l'Algérie (1891-1897), puis ambassadeur de France à Madrid et à Berlin. Certains hommes politiques vivent dans les colonies une parenthèse dans leur carrière à l'image de Paul Doumer envoyé en Indochine de 1897 à 1902. La création de l'École coloniale en 1885 permet d'unifier leur formation ainsi que celles des fonctionnaires coloniaux. Elle est le théâtre de la promotion des Français des colonies à l'instar du Guyanais Félix Éboué, diplômé en 1908, qui commence sa carrière avant-guerre en Oubangui-Chari. Les administrateurs coloniaux répartis dans toute une échelle de poste (stations, cercles, territoires, etc.) disposent de pouvoirs importants presque féodaux : on les appelle d'ailleurs aussi les « rois de la brousse ». En Indochine, le nombre d'administrateurs passe de 2860 en 1897 à 5683 en 1911.

Pour les militaires de carrière, la conquête coloniale constitue une voie presque royale vers le haut-commandement et un moyen d'obtenir notoriété et accélération de la carrière comme Gallieni à Madagascar, Marchand en Oubangui-Chari ou Mangin en AOF. Ce dernier publie en 1910 son essai *La Force Noire* vantant le nombre et la combativité des Tirailleurs sénégalais qui pourrait constituer une ressource permettant de pallier la dénatalité française. À part



l'artillerie coloniale composée de Français, l'essentiel du corps de troupe est constitué d'indigènes.

En raison des maladies endémiques et des grandes épidémies tropicales, la médecine est un autre lieu où l'on fait carrière. Le corps de santé des colonies et des pays de protectorat est créé en janvier 1890. Les médecins sont d'abord des marins sortis, à partir de 1890, de l'École de médecine de Bordeaux. En 1911, on compte 667 médecins et pharmaciens affectés outre-mer. De même, les Instituts Pasteur ouvrent des succursales dans les colonies, la première à Saïgon en 1891 où part Albert Calmette le futur inventeur du vaccin B.C.G. Un autre disciple de Pasteur Alexandre Yersin découvre le bacille de la peste à Hong-Kong en 1894 et poursuit le reste de sa carrière à l'Institut Pasteur de Nha Trang (Annam). Le corps médical jette les bases de l'Assistance médicale indigène et fonde aussi les premières écoles de santé locale.

L'Église est une autre institution qui offre des « carrières » dans l'empire même si les administrateurs ont pu exprimer une certaine défiance à l'égard des missions qui connaissent un renouveau au milieu du XIXe siècle. En 1856, est fondée la Société des Missions africaines de Lyon, suivie par la Société des Pères Blancs à Alger en 1868 par le cardinal Lavignerie. Des congrégations féminines sont associées à leurs homologues masculines et des œuvres comme l'Œuvre de la Propagation de la foi quêtent pour financer les missions. Si les missionnaires savent tirer profit de l'expansion coloniale, les autorités coloniales se méfient parfois de leurs initiatives jugées dangereuses, comme les missions des Pères Blancs au Sahara, tout en les utilisant pour fournir le corps enseignant des premières élites indigènes. En métropole, des figures de la mission comme l'archevêque d'Alger (1867-1892) monseigneur Lavignerie, ou le père de Foucault sont aussi érigés par les catholiques français au rang de héros de l'œuvre coloniale. Le cardinal de la Vignerie se considère comme le nouveau Saint-Augustin et Alger comme « une porte ouverte par la Providence sur un continent barbare de 200 millions d'âmes ». De fait, le titre du cardinal de la Vignerie est celui « d'archevêque d'Alger et de Carthage, primat d'Afrique ».

## 2 – Une expérience d'abord masculine

À l'exception de l'Afrique du Nord et de la Nouvelle Calédonie, vivre dans les colonies est d'abord le fait des hommes. Une fois le territoire conquis et contrôlé, les militaires instaurent souvent des formes de concubinage avec les femmes indigènes, une pratique encouragée par la hiérarchie qui la préfère au commerce d'une prostitution incontrôlée. On vit avec une *mouso* au Soudan français, une *congai* en Indochine. L'exemple vient parfois du commandement à l'image du lieutenant-colonel Archinard qui, lors de la prise de Nioua au Soudan français en 1891, s'attribue l'une des femmes d'Ahmadou, le fils d'El Hadj Omar et laisse ses officiers et sous-officiers distribuer des femmes aux tirailleurs

Toutefois, le phénomène décroît à partir du moment où les femmes européennes commencent à arriver plus nombreuses (vers 1900) mais se maintient dans les zones les plus isolées et les plus difficiles. Les colonies peuvent être aussi le lieu d'une première forme de tourisme sexuel. L'imaginaire colonial vante la sensualité des femmes indigènes. Concernant les hommes, il prête une homosexualité endémique aux sociétés d'outre-mer. D'où les voyages d'homosexuels en Afrique du Nord, notamment ceux d'André Gide qui fait le récit de ses expériences avec de jeunes Arabes à Biskra en 1896 dans *Si le grain ne meurt* (1926).

## 3 – Vivre dans l'empire

La volonté d'échapper à la misère pour beaucoup, l'espoir de faire fortune pour certains, sont à l'origine de l'émigration de peuplement. La plus grande partie des colons français se trouve en Algérie où les migrants sont d'abord des urbains. On y relève peu de mise en culture

par des pionniers à l'exception des quelques zones comme la plaine de la Mitidja. La population est marquée par une fécondité importante, des mariages précoces (16-17 ans) particulièrement chez les femmes d'origine étrangère (espagnoles, italiennes, maltaises) qui épousent aussi des Français à l'image de la mère d'Albert Camus. Le taux de natalité de la population européenne demeure autour de 40‰ dans les années 1850-1870. En 1884, le taux de fécondité des femmes est 4,4 pour les Françaises et jusqu'à 6-7 pour les Espagnoles, les Italiennes et les Maltaises. Si les Français sont plus de 420 000 en Algérie en 1900, ils sont beaucoup moins nombreux ailleurs. On en compte 400 en 1911 à Brazzaville. Ils habitent essentiellement dans les quelques grandes villes que comptent les colonies.

Les Français des colonies constituent une société dominée par une élite composée des administrateurs et des supérieurs des congrégations religieuses ainsi que des négociants et, en Afrique du Nord, des grands propriétaires. En Algérie, les Borgeaud tiennent le haut du pavé et contrôlent une grande partie de l'économie depuis les 1300 ha du domaine de la Trappe dans la Mitidja : « On boit Borgeaud, on fume Borgeaud (Bastos), on emprunte Borgeaud (banque) », dit-on. Les maisons de négoce offrent pour beaucoup une mobilité géographique et sociale. Pour les jeunes métropolitains qui embrassent cette carrière, les horizons semblent plus ouverts qu'en métropole. Le développement des services publics (chemin de fer, PTT, ports) favorise la constitution d'une petite bourgeoisie d'employés.

Les Français des colonies vivent dans la ville européenne. Une ville comme Alger est constituée par une imbrication de quartiers européens populaires tels que Bab el Oued, résidentiels comme El Biar et musulmans comme la Casbah. La vie quotidienne est un lieu de rencontre à l'école primaire (pour les garçons), au port (où travaillent dockers européens et musulmans), ou entre maîtres français et domestiques musulmans. Les Français vivent dans des villes remodelées par de larges avenues aérées à la parisienne. En Afrique du Nord, en Afrique de l'Ouest, en Indochine les architectes veulent toutefois respecter ou adapter le style local. En 1903, le gouverneur général Jonnart crée le Comité du vieil Alger pour préserver le patrimoine architectural de la Casbah. Se développe alors le style orientalisant et néo-mauresque dit « Jonnart » qui fait d'Alger la « ville blanche ». Celle-ci n'en reproduit pas moins tous les divertissements des grandes villes françaises théâtre (1853), opéra (1883), vélodrome (1888) ainsi que des institutions universitaires comme l'école supérieure de lettres (1879) qui devient une université en 1908, ou l'école des beaux-arts (1881).

## **II – Un consensus colonial ? (1914-1947)**

Les deux guerres mondiales, la période de l'entre-deux-guerres sont marquées par une forme d'apogée de l'imaginaire colonial et de consensus autour du bien-fondé de l'empire. L'arrivée de troupes et de travailleurs coloniaux pendant la Grande Guerre permet de découvrir l'indigène en chair et en os. Qu'il émane de la culture savante ou de masse, le thème colonial et exotique est prégnant et se renforce avec pour point d'orgue l'organisation de l'Exposition coloniale (1931). Si la constitution de la III<sup>e</sup> Internationale et la formation de la Section française de l'internationale communiste (SFIC) donne corps à une doctrine et un parti radicalement anticoloniaux, la classe politique et l'électorat français se retrouvent dans l'idée que l'empire est utile notamment en temps de crise avant que les premiers déchirements ne se fassent sentir après la défaite de 1940 et les premières révoltes et répression comme l'insurrection malgache de 1947.

### **A – Rencontre coloniale : les Français, les colonisés et la Grande Guerre**

## **1 – Les Français au contact des colonisés**

Pour faire face au manque d'hommes, la France mobilise 580 000 hommes dans les colonies. 430 000 viennent en France et représentent 5% des 8,3 M soldats utilisés en métropole. Dans les Antilles, la loi de 1913 a intégré Noirs et créoles dans le service national : 6000 soldats guadeloupéens sont envoyés en Métropole. Pour les habitants des quatre communes du Sénégal (Saint-Louis, Gorée, Rufisque et Dakar), la conscription vaut confirmation de la citoyenneté française. La participation à la guerre consiste aussi dans l'envoi de travailleurs dont 50 000 Indochinois. Avec les soldats travaillant dans l'arrière-front, ils sont employés dans la logistique quand ils ne travaillent pas dans des usines. Pour les Français de métropole, l'image du Noir commence à se transformer : le tirailleur sénégalais est regardé avec sympathie, même si les stéréotypes raciaux ont la vie dure comme en témoigne la publicité Banania (1915) qui utilise le visage d'un tirailleur sénégalais hilare. Les infirmières françaises soignent avec dévouement les soldats coloniaux blessés. Si, du point de vue des colonisés, l'expérience de la Guerre est celle de la découverte d'une métropole affaiblie et aussi d'opportunités, leur présence renforce l'illusion de leur patriotisme aux yeux des populations de la métropole. D'autant que plus de 22 100 Français d'Algérie sont tombés pour la patrie.

## **2 – Continuer l'expansion coloniale**

Dès la déclaration de guerre, les troupes françaises ont attaqué les colonies allemandes limitrophes. Fin août 1914, le Togoland allemand capitule et est occupé par la France et le Royaume-Uni. Pendant tout le conflit, les différents gouvernements français imaginent les gains territoriaux qu'ils peuvent escompter d'une victoire finale. En 1916, les accords Sykes-Picot prévoient un partage de l'Empire ottoman en deux zones. La zone française serait constituée du Liban, de la Syrie du Nord et de la Cilicie. Finalement, le traité de Versailles accorde à la France le Togo et le Cameroun sous mandat B de la Société des nations et le Liban et la Syrie sous mandat A. Si, selon le principe de ces attributions, la puissance coloniale doit amener ces territoires à l'autonomie puis à l'indépendance, les gouvernements et le personnel politique français ne l'entendent pas de cette oreille. La France est en effet exsangue et espère aussi s'appuyer sur son empire pour se redresser. Les nouveaux territoires représentent d'autres espaces où faire carrière, prendre du galon, notamment en Syrie où l'armée française doit réprimer l'insurrection des Druzes en 1925-1927. Pour les maisons de commerce et hommes d'affaires, ils représentent de nouveaux marchés, notamment avec le développement du port de Beyrouth au Liban. Cette politique d'expansion va de pair avec la volonté de valoriser les colonies à l'image du plan Sarraut. Celui-ci doit renforcer la valeur économique des colonies au profit aussi des colonisés. Toutefois, si pour Albert Sarraut « La politique indigène c'est la préservation de la race », son projet n'est pas mis en œuvre faute de moyen et de volontarisme politique.

## **3 – Le communisme et l'anti-impérialisme**

Avec la création de la IIIe Internationale naît un anti-impérialisme radical puisque, parmi les 21 conditions (1920) conditionnant son adhésion, la 8<sup>e</sup> impose un anticolonialisme militant. Elle stipule en effet que « tout parti appartenant à la IIIe Internationale a pour devoir [...] de soutenir, non en paroles mais en fait, tout mouvement d'émancipation dans les colonies, [...] et d'entretenir parmi les troupes de la métropole une agitation continue contre toute

oppression des peuples coloniaux ». Dès les lendemains du congrès de Tours, la SFIC appelle à la solidarité des ouvriers et paysans français avec les prolétaires européens et indigènes des colonies françaises. Ses dirigeants annoncent aussi qu'ils soutiendront autant les mouvements de lutte de classe que de combat anticolonial et d'insurrection nationale. La guerre du Rif (1921-1926) offre la possibilité d'actualiser ce dessein. L'édition du 11 septembre 1924 de l'*Humanité* reproduit le télégramme de félicitations adressé à Abd el-Krim par Pierre Semard, secrétaire général et Jacques Doriot député de la Seine et dirigeant des jeunesses communistes. Ces derniers émettent aussi le vœu que le chef des rebelles mène le combat « en liaison avec le prolétariat français et européen la lutte contre tous les impérialismes, français compris, jusqu'à la libération complète du sol marocain ». Une telle prise de position scandalise une grande partie de la classe politique, notamment le président du Conseil radical-socialiste Edouard Herriot. Les communistes jouent aussi un rôle important dans la cristallisation des nationalismes. Nguyen-Ai-Quoc (Nguyen le patriote, le futur Ho Chi Minh) prend la parole au congrès de Tours et contribue à l'établissement d'une organisation pour les militants d'origine coloniale vivant en France – l'Union intercoloniale – et, à partir d'avril 1922, il est à l'initiative d'une publication : *Le Paria*. En mai 1924, la SFIC présente Hadjali comme candidat aux élections parlementaires pour le deuxième secteur de Paris (il est l'un des rares Maghrébins titulaire de la citoyenneté française). Les travailleurs nord-africains voient ainsi qu'il est possible d'élire un Arabe au parlement français avec les voix des travailleurs français. En 1926, il fonde l'Etoile Nord-Africaine avec Messali Hadj. Au début des années 1930, le PCF envoie des délégations dans les colonies comme celle menée par Maurice Thorez en Algérie ou Paul Vaillant-Couturier en Indochine (1933).

## **B – L'apogée d'une France coloniale**

### **1 – Culture et exposition coloniales**

L'entre-deux-guerres voit sans doute l'apogée de l'intérêt porté par les Français pour leur empire. Cet intérêt se décline évidemment dans différents secteurs : il est porté par les cultures savantes des outre-mers, par les milieux artistiques et par la culture de masse avec pour point d'orgue l'Exposition coloniale de 1931. L'empire colonial a favorisé le développement d'une science ethnologique symbolisée notamment par la Mission ethnographique et linguistique Dakar-Djibouti composée de linguistes, d'ethnographes, d'un musicologue, d'un peintre, d'un opérateur de cinéma et menée par Marcel Griaule, lequel conduit ensuite d'autres missions Sahara-Soudan (1935), Sahara-Cameroun (1936-1937). Les résultats de ces collectes sont exposés au musée ethnographique qui prend le nom de musée de l'Homme en 1937. C'est aussi le patrimoine asiatique qui suscite l'intérêt des savants français dans le sillage de la mise en valeur du site d'Angkor Vat comme en témoigne la création en 1924 de la revue *Arts asiatiques* par les Musées de France. En province, des musées ouvrent leurs expositions permanentes au patrimoine ultramarin. L'histoire et les cultures de l'empire s'inscrivent aussi dans l'université : en 1912, une Société d'histoire des colonies françaises est créée. Son fondateur Alfred Martineau est élu en 1921 à la première chaire d'histoire coloniale du Collège de France. En 1914 a été créée à partir des enseignements déjà existants l'École nationale des langues orientales vivantes à des fins aussi utilitaires, pour disposer de bons arabisants par exemple.

Le domaine des arts est également fortement inspiré par ce qu'on appelle encore les « arts primitifs » mais qui sont valorisés par les travaux de l'anthropologue Lucien Lévy-Bruhl sur les mentalités et pratiques primitives en 1910-1938. Ce que l'on identifie comme spontanéité de corps nus séduit des galeries comme la galerie parisienne Devambez qui organise la première

exposition intitulée *L'art nègre et l'art océanien* en 1919. Les arts dits primitifs inspire le mouvement Dada puis le surréalisme et son « pape » André Breton. En 1925, la *Revue Nègre* consacre la musique jazz nord-américaine, mais joue aussi sur les stéréotypes ultramarins, le corps dénudé et cerclé de bananes de Joséphine Baker renvoyant aussi à un imaginaire humoristico-érotique colonial. Le genre colonial inspire de nombreux écrivains comme les frères Tharaud qui en font de l'Afrique du Nord une sorte de fonds de commerce. Les mystères et l'aventure du Sahara inspire aussi Pierre Benoit avec *L'Atlantide* (1919), Roger Frison-Roche *L'Appel du Hoggar* (1935) ou Saint-Exupéry, *Terres des hommes* (1939). Le cinéma fait la part belle aux colonies. C'est *La croisière noire*, film muet de 1926 qui rend compte de l'« Expédition Citroën Centre Afrique ». La fiction s'empare notamment de l'Afrique du Nord et du Sahara, lieu autant de perdition que d'expiation avec *Pépé le Moko* (1937) de Julien Duvivier. Le sport constitue à sa façon un lieu d'accueil et d'acceptation de l'altérité coloniale. En 1928, l'Algérien Ahmed Boughéra El Ouafi, ouvrier chez Renault, devient champion olympique du marathon à Amsterdam. Trois ans plus tard, alors que Blaise Diagne, le député du Sénégal, devient le premier sous-secrétaire noir de la République française (en charge des colonies), son fils Raoul est le premier footballeur de couleur à porter le maillot bleu. Les démonstrations de Jesse Owens et des autres athlètes américains aux Jeux de Berlin (1936) incitent même le quotidien *L'Auto* à s'associer à la Fédération française d'athlétisme dans une tournée de promotion du sport et de détection de potentiels athlètes en Afrique occidentale française en décembre 1937-janvier 1938.

C'est en 1931 que l'intérêt pour les colonies atteint son apogée avec l'organisation de l'Exposition coloniale à Vincennes. Décidée dès 1920 afin de constituer « la vivante apothéose de l'expansion de la France sous la Troisième République et de l'effort colonial des nations civilisées éprises d'un même idéal de progrès et d'humanité », elle commence à prendre forme avec la nomination du maréchal Lyautey comme commissaire générale de l'Exposition qui doit être internationale. En parcourant une exposition s'étendant sur plus de 1,2 km de long, les visiteurs doivent pouvoir visiter leur empire en une seule journée et prendre conscience de l'importance d'une France de 110 millions d'habitants. Le Palais des Colonies (aujourd'hui Palais de la Porte Dorée) présente la partie pédagogique complétée par des « animations » comme des spectacles de danse ou des villages reconstitués dans chaque section géographique où sont installés des familles indigènes. S'il ne s'agit plus de tourner en dérision les « indigènes », on veut toutefois rappeler leur sujétion à la France. La pédagogie de l'exposition est prolongée par une propagande dans les établissements scolaires via des professeurs de géographie volontaires. A partir de 1930, l'oral du baccalauréat comporte obligatoirement une question sur les colonies. L'École coloniale est désormais préparée dans des classes préparatoires aux grandes écoles.

Peut-on pour autant parler d'une culture coloniale qui serait omniprésente et hégémonique pendant tout l'entre-deux-guerres ainsi que d'un sentiment de fierté et de supériorité qui serait partagé par tous les Français ? L'Exposition coloniale a provoqué l'organisation d'une contre-exposition coloniale par le PCF mais qui n'attire que 5500 spectateurs. Ce qui ne veut pas dire que la majorité des Français soient de fervents partisans de l'empire et de sa défense. Certes, en février 1939, un sondage de l'IFOP révèle que 53 % des sondés considèrent « aussi pénible de céder un morceau du territoire colonial qu'un morceau du territoire de la France ». Mais seuls 40 % se disent prêts à se battre « plutôt que de céder la moindre partie de nos possessions coloniales ». Dans le contexte de revendications mussoliniennes et d'agressivité hitlérienne, les réponses sont moins dictées par le désir de résister aux dictatures totalitaires que par la tentation de céder à leur prétention puisque 44 % des sondés refusent aussi de mourir pour les colonies. Au même moment, la Chambre des députés vote une déclaration unanime affirmant qu'au

même titre que la France continentale, toutes les parties de l'empire sont placées sous la sauvegarde de la patrie.

## **2 – Le repli sur l'empire**

Vu de France, la curiosité pour l'empire semble en tout cas s'affirmer avec la crise des années 1930. Surtout du point de vue de certains groupes d'intérêts économiques en perte de vitesse et qui veulent bénéficier du retour à une forme d'exclusif colonial par la constitution d'un bloc franco-colonial. Patrons et main d'œuvre de l'industrie cotonnière misent sur des marchés réservés comme en Indochine. Des secteurs plus récents tels que l'automobile qui souffre du protectionnisme et de la rétraction des marchés en Europe se replient aussi partiellement sur l'empire. Pour que les marchés se développent, il faut que le pouvoir d'achat des consommateurs augmente. Les entreprises et les ménages français s'approvisionnent davantage dans l'empire : sa part dans les importations passe de 16% en 1929 à 27% en 1938. Toutefois, les exportations vers les colonies n'augmentent pas en valeur et les effets du repli sur l'empire sur certains secteurs vieillissants et peu compétitifs de l'industrie française seront durables. L'intérêt principal réside dans un commerce réalisé dans la même zone monétaire, la zone franc. Ces achats dans l'empire suscitent toutefois des résistances : celles des céréaliculteurs contre la promotion du riz indochinois en 1932, celle des viticulteurs du Midi contre l'arrivée du vin tunisien. Les fabricants de tapis-brosse français réussissent même en 1938 à faire réduire l'importation du même objet produit au Tonkin ! S'il existe de grands groupes vivant de la rente coloniale via les transports comme la Compagnie de Suez, les 120 sociétés françaises dont l'activité est orientée vers l'Outremer et qui sont cotées en bourse ne représentent que 9% de l'ensemble des firmes cotées en 1920, 10% en 1939.

## **3 – Peu de remises en cause de l'empire à la fin des années 1930**

L'Exposition coloniale a célébré la « plus grande France » mais des voix discordantes se font entendre. C'est celle d'André Gide et de ses récits *Voyage au Congo* (1927) et *Retour du Tchad* (1928) ou encore celle du journaliste Albert Londres avec *Terre d'ébène* (1929) qui dénonce le travail forcé et la surmortalité sur le chantier du chemin de fer Congo-Océan. Tous deux se livrent à un véritable réquisitoire contre l'administration coloniale et notamment le gouverneur général de l'Afrique Équatoriale française (AEF) Antonetti. Toutefois, si les années 1930 voit un renforcement du nationalisme dans les colonies, chez les Français, l'heure est plutôt au consensus à l'image de la SFIO qui soutient le droit de la France à demeurer dans ses colonies et protectorats pour y exercer la mission civilisatrice qui est assignée à la patrie des droits de l'homme. D'ailleurs, en raison de la politique de Front populaire et du rapprochement avec la SFIO, le PCF met en sourdine sa propagande anticoloniale à partir de 1934-1935. Aussi, la politique du Front populaire reste timide. Certes, le gouvernement de Léon Blum, avec Marius Moutet aux colonies, décrète une amnistie et envoie une commission d'enquête parlementaire. Une partie de la législation sociale est étendue aux colonies. La liberté syndicale est octroyée mais avec des limites pour éviter que les syndicats ne deviennent des foyers de lutte politique. Cependant, le projet Blum-Viollette visant à accorder le droit de vote, et donc la citoyenneté, à 25 000 musulmans se heurte à l'hostilité des Français d'Algérie et est finalement abandonné en mars 1938. Malgré la promotion de Félix Eboué au poste de premier gouverneur noir de la Guadeloupe ou la fermeture du bague de Cayenne, la prudence du Front populaire exprime le point de vue de nombreux Français sur l'empire.

## **C- La seconde Guerre mondiale et ses lendemains**

### **1 - Le Régime de Vichy, la Résistance : valorisation de l'Empire**

Pour Vichy, l'Empire, dont une partie (l'AEF) s'est pourtant ralliée à De Gaulle, fait figure de « mythe consolateur », de monnaie d'échange dans les négociations en cours, ainsi que de pilier de la nouvelle France que le régime entend édifier. Au terme de la convention d'armistice, le régime obtient le maintien de son autorité sur les territoires impériaux sous réserve de limiter la présence des forces armées coloniales et d'assurer leur neutralité. Le régime peut ainsi attester à la fois de la permanence de la France éternelle et du maintien de son rang. L'Empire est aussi un élément clef de l'avenir de la France et de sa reconstruction. Il est pilier de la puissance française et creuset de la Révolution nationale. D'où l'accent mis par l'État français sur plusieurs projets d'envergure comme l'Office du Niger ou le chemin de fer transsaharien lancé en 1928. D'où la volonté, de fortifier la culture coloniale, que la République n'aurait su inculquer aux Français. Il ne suffit pas que les élites possèdent une culture colonisatrice, il faut, aux yeux des technocrates du régime, que tous les Français prennent part au jeu colonial. Se multiplient donc les opérations de propagande montrant que l'Empire engage le redressement de la patrie blessée. Après les événements de Mers El Kébir ou ceux de Dakar, l'Empire est utilisé comme symbole de la résistance face à l'ennemi britannique. Ainsi, entre autres initiatives, deux nouveaux livres de géographie sont publiés qui consacrent chacun un quart de leurs pages à une description détaillée des colonies. Radio-Paris met en place l'émission *La France coloniale*. Les œuvres de la plupart des auteurs coloniaux d'avant-guerre sont republiés par Vichy. Surtout, le régime lance l'idée d'un train colonial dont les cinq wagons sont transformés en salle d'exposition, et qui constitue une attraction populaire entre 1941 et 1944.

Symétriquement, pour les gaullistes, l'Empire est un enjeu de légitimité et de puissance. Vu de Londres, les territoires de l'empire font office d'ultimes refuges à partir desquels continuer le combat. Pour la résistance extérieure, seul l'Empire a permis de continuer la lutte en fournissant les forces militaires et les produits nécessaires au ravitaillement des troupes. L'engagement des populations autochtones en faveur de la patrie est unanimement célébré alors que les désertions et les mutineries, même si elles sont peu nombreuses, sont tues. Ainsi, le décalage va croissant entre la perception que se fait la métropole et la prise de conscience des colonisés dont certains s'opposent de manière croissante à la domination coloniale.

### **2 - Le patriotisme impérial à la Libération**

Ce patriotisme impérial se maintient dans les années qui suivent la Libération. La reconnaissance des Français, via la survie du mythe de la puissance par l'empire colonial, est très vive. En 1949, 81% des Français pensent que la France a encore intérêt à avoir des territoires d'Outre-Mer. La citation de G. de Monnerville, « Sans l'Empire la France ne serait qu'un pays libéré. Grâce à l'Empire, elle est un pays vainqueur », résume bien l'état d'esprit général à la Libération. Ainsi, le discours médiatique et politique rappelle aux Français le rôle de l'empire pendant le conflit qui est très souvent magnifié. En octobre 1945 est mis en place un « mois de la France d'Outre-Mer » ponctué par des manifestations quotidiennes soulignant l'effort militaire et économique des colonies qui auraient permis et qui permettraient à la France de jouer un rôle mondial. Même le Parti communiste adhère à cette profession de foi. Certains

considèrent également que l'empire peut venir au secours de la métropole épuisée et participer à la reconstruction et au relèvement de la France. C'est le cas notamment des conservateurs coloniaux même s'ils sont contredits, sur ce point, par les experts qui savent que l'exploitation économique et le protectionnisme impérial ne peuvent être maintenus tels quels.

### **3 - Les tentatives de réforme ou l'empire colonial comme « union consentie »**

L'attachement à l'Empire se confronte toutefois à un ensemble de réalités nouvelles. En premier lieu, la volonté affirmée par les deux Grands de voir s'engager une décolonisation rapide et globale à la fin du conflit. Elle est entérinée lors de la conférence de San Francisco qui voit la rédaction de la charte des Nations unies. En second lieu, les manifestations d'opposition à la domination coloniale parmi les colonisés. Le *Manifeste pour le peuple algérien* publié par Ferhat Abbas en 1943 demande une constitution pour l'Algérie qui reconnaisse la pleine égalité des Européens et des musulmans. Des émeutes éclatent en Afrique du Nord, au Maroc, à Fès, mais aussi dans le Constantinois, notamment à Sétif et Guelma, le 8 mai 1945 et qui sont durement réprimées.

Le Comité français de libération nationale (CFLN) essaie de composer avec ces éléments par des promesses et des réformes. La conférence de Brazzaville (1944) est le point d'aboutissement de la volonté réformatrice et libérale des cadres coloniaux de la France libre et une réponse aux Américains qui veulent une décolonisation rapide et globale à la fin du conflit. Elle réunit les responsables politiques du CFLN et les administrateurs coloniaux. Les premiers veulent voir s'édifier un système à l'anglaise, associant autour de la république française une fédération de peuples égaux. Les seconds sont conscients de la nécessité de réformer un système sclérosé mais tiennent aux prérogatives de leur administration. Tous s'accordent en revanche sur le fait que la dislocation de l'Empire n'est pas à l'ordre du jour. Il s'agit donc de réformer l'Empire pour mieux le conserver. Malgré la prudence et le caractère contradictoire des propositions qui en sont issues, et même si on ne saurait considérer celle-ci comme l'acte premier de la décolonisation, l'affirmation d'une nécessaire représentation politique des colonisés, comme celle de l'association des élites africaines à l'exercice du pouvoir représentent une certaine rupture par rapport à l'immobilisme colonial de l'entre-deux-guerres. Dans le domaine économique et social, la conférence est plus audacieuse, affirmant la volonté de rompre avec le protectionnisme impérial et se prononçant pour une industrialisation des colonies.

L'état d'esprit des participants à la conférence se retrouve dans la population française pour laquelle l'optimisme manifesté à l'égard de l'Empire ne signifie pas le conservatisme le plus complet. D'après les sondages, une majorité de Français sont favorables à un Empire rénové fondé sur l'égalité. L'influence de la conférence de Brazzaville se manifeste également dans les débats relatifs à la constitution de l'Union française. Les milieux colonialistes qui se recrutent parmi les rangs de la droite et du parti radical s'opposent aux tenants de l'émancipation et du fédéralisme (communistes, socialistes, gaullistes, UDSR). Le compromis qui s'impose prend le nom d'Union française. Ce terme désigne l'entité qui comprend la France métropolitaine et les pays d'Outre-mer associée de manière solidaire et égalitaire. Mais le renforcement des forces conservatrices conduit à écarter la plupart des innovations. Ainsi, le terme « d'Union librement consentie » qui ouvre le droit à la sécession est supprimé de même que la dénonciation des « systèmes coloniaux fondés sur la domination » demandée par les élus d'outre-mer). Ces derniers, à l'exception des Algériens qui ne votent pas le projet, ont obtenu satisfaction sur un certain nombre de points : la Constitution leur garantit la citoyenneté



française ; la révision des « statuts respectifs des membres de la République et de l'Union française » est expressément prévue à l'article 75. Enfin, une partie des territoires, comprenant notamment la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe et la Réunion ne sont plus considérés comme des colonies et deviennent des départements. La création du Fonds d'investissement pour le développement économique et social substitue la notion de « développement » à la rhétorique de la mise en valeur et la mission civilisatrice.

Toutefois, en raison de la complexité et des ambiguïtés de l'édifice, l'Union française reste incompréhensible pour la majorité de la population qui reste en outre largement ignorante des réalités de l'Empire. À la fin de 1949, près d'un Français sur cinq ne peut citer le nom d'aucun territoire d'outre-mer, 28 % seulement en citent cinq ou plus.

### **III- Les Français au prisme de la décolonisation du postcolonial (1946-1988)**

En 1946 commence la Guerre d'Indochine. Dès lors jusqu'en 1962, les Français assistent impuissants, participent parfois obligés aux guerres de décolonisation, s'affrontent pour les extrêmes. Mais ils n'en ont pas fini avec l'empire qui perdure sous la forme des DOM-TOM où la question de la décolonisation n'est pas toujours réglé et au travers des migrations de population entamées notamment par le rapatriements de plus d'un million de Français d'Algérie. Commence aussi à se poser la question de la mémoire impériale.

#### **A- Les Français et la décolonisation**

##### **1- Les Français et la guerre d'Indochine : une opinion publique largement indifférente**

Face à la guerre d'Indochine, les Français métropolitains sont massivement restés de marbre. En janvier 1948, moins de 6% des personnes interrogées considèrent que la guerre d'Indochine constitue l'un des grands événements de l'année 1947. Même après 1950, alors que le conflit s'aggrave et s'enlise, près d'un quart des Français continue à se considérer sans opinion, et parmi les plus politisés et les plus informés, seuls 30% déclarent lire régulièrement les nouvelles concernant l'Indochine. Cette indifférence s'inscrit dans celle que ressentent les Français vis-à-vis des événements extérieurs. Il s'agit en effet d'une guerre lointaine puisque située hors de la métropole. Il s'agit d'une guerre « professionnelle » car le contingent n'est pas envoyé en Indochine et les familles concernées sont des familles de militaires. La population française ne considère pas l'Indochine comme « sa guerre ». La guerre d'Indochine n'a pas été ressentie comme ayant un lien avec les intérêts de la nation française. Enfin, la guerre est moins meurtrière que les deux guerres mondiales qui sont encore dans les esprits (47 000 morts mais pas plus de 20 000 métropolitains).

Une petite partie s'engage toutefois en soutien ou en opposition à la guerre. Les partisans de la guerre se recrutent chez les nostalgiques de l'empire, parmi les militaires ou les anciens militaires, et plutôt dans les partis de droite ou de centre-droite comme le RPF ou le MRP. Parmi les militaires, certains ont ressenti amèrement l'absence d'engagement de l'opinion publique. Il est malgré tout des intérêts économiques qui soutiennent la guerre. Robert Boussac, magnat du textile et propriétaire du quotidien *L'Aurore*, soutient l'intervention française. Mais ces partisans n'ont jamais réussi à mobiliser massivement. Le même constat vaut pour les opposants qui sont majoritairement communistes. Le PCF s'engage à partir de 1949 dans la

lutte contre la guerre d'Indochine, la « sale guerre », avec de nombreux moyens d'action (campagnes de presse, réunions publiques, tracts, etc.). Un épisode resté célèbre est la grève de 1949-1950 lors de laquelle les dockers bloquent les expéditions de matériel militaire en refusant d'embarquer les caisses sur les bateaux. Le mouvement est réprimé et finit par échouer. La dénonciation de la guerre est aussi importante parmi les milieux chrétiens où se développe une pratique militante de solidarité avec les peuples en lutte contre l'ordre colonial. Les revues *Esprit* et *Témoignage chrétien* reconnaissent ainsi la légitimité des revendications d'indépendance, critiquent la gestion de la crise par le MRP ou l'attentisme de la hiérarchie catholique. Ces opposants se heurtent toutefois au ralliement d'une grande partie des forces politiques à la guerre, notamment de la SFIO qui, par anticommunisme, abandonne progressivement toute idée de négociation avec le Viet-Minh et vote les crédits de guerre en 1952.

La population française dans son ensemble subit la guerre plus qu'elle ne la vit. Dès le début, l'opinion paraît divisée. 37 % se prononcent des Français pour le rétablissement de l'ordre par la force, 22 % pour la reconnaissance de l'indépendance du Viêt-Nam, 15 % pour la négociation avec le Viêt-Minh. De janvier 1947 à juillet 1949, le pourcentage des sondés plus ou moins résignés à « la perte de l'Indochine » passe de 37 % à 49 %. La guerre devient progressivement impopulaire, notamment à partir de 1953 lorsqu'il apparaît que le conflit n'a pas d'issue et que la stratégie française est un échec. L'hostilité se manifeste encore plus clairement en 1954 lorsqu'il devient clair que Diên Biên Phu sera un désastre, et que la guerre peut donner naissance à un conflit international beaucoup plus vaste. De fait, Diên Biên Phu prend des allures de catastrophe nationale. Dès lors, près de 60% des Français se disent satisfaits des Accords de Genève. La liquidation de l'Indochine se fait dans la résignation et le soulagement. 462 députés (seulement 13 contre) votent un ordre du jour exprimant la satisfaction des représentants de la nation.

## **2 – Les Français et la décolonisation de l'Afrique subsaharienne**

Au lendemain de la défaite en Indochine, les Français restent attachés à l'empire (près de la moitié d'entre eux jugent important le maintien des anciennes colonies dans l'Union française,) même s'ils font preuve d'un certain pessimisme (35% estiment que l'Afrique sera encore attachée à la France d'ici dix ans en 1951). Interrogés en février 1959 sur ce qu'ils pensent de « la possibilité » accordée aux « anciennes colonies d'acquérir leur indépendance quand elles le voudraient », les Français approuvent massivement, à 73 %. A cette forme de résignation, s'ajoute une remise en cause des bienfaits de l'Empire colonial, soit par des manifestes anti-impérialistes comme *Afrique 50* de René Vautier tourné en 1953, *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire sorti la même année ou *Les Damnés de la Terre* de Frantz Fanon préfacé par Jean-Paul Sartre, soit par dénonciation du coût de l'Empire. Le slogan « La Corrèze avant le Zambèze » de Raymond Cartier exprime le souhait d'une partie des Français de se débarrasser d'un ensemble de territoires dont la charge apparaît désormais exorbitante même si une partie du patronat insiste sur l'importance des marchés coloniaux. Le conflit indochinois et les débuts de la Guerre d'Algérie persuadent le pouvoir d'éviter tout risque de conflits majeurs. Le vote de la Loi cadre Defferre (1956) installe l'autonomie en Afrique subsaharienne et prépare de fait la décolonisation même si l'on espère encore garder ces colonies. Elle ne suscite pas de débats majeurs en métropole, de même que la création de la Communauté française (1958) incluse dans la Constitution de la Ve république, puis sa dissolution deux ans plus tard.

### 3 - La société française et la guerre d'Algérie

#### a - La guerre vue de métropole

Comparée à la guerre d'Indochine, la Guerre d'Algérie semble être un moment d'intense prise de conscience, de déchirements, et d'engagement. La spécificité du statut de l'Algérie tout comme l'envoi du contingent expliquent l'intérêt des Français pour le conflit. La prise de conscience reste toutefois très progressive : en août 1955 par exemple, 5 % seulement des personnes interrogées se déclarent intéressés à la lecture des nouvelles sur l'Algérie dans leurs journaux. Au printemps 1956, la conscience de la guerre est désormais claire. Un certain nombre d'événements y ont contribué : le rappel des disponibles, ainsi que le vote des pouvoirs spéciaux. Toutefois, en février 1958, selon un sondage IFOP, la guerre n'occupe que le sixième rang des préoccupations des Français. Du reste, au regard des sondages d'opinion, les Français apparaissent beaucoup moins attachés qu'on a pu le supposer à la conservation de l'Algérie. Dans le film *le Joli Mai* de Chris Marker réalisé à la veille de la déclaration d'indépendance, les personnes interrogées ne désignent pas la fin de la guerre comme un événement essentiel.

Autre spécificité de la guerre d'Algérie, celle-ci donne lieu à de vastes opérations de propagande qui influencent la perception des Français même si ce n'est pas leur seule source d'information. Dès le début, la guerre est montrée dans les grands journaux bien que le conflit ne fasse pas la une. Ceux-ci ne cachent pas la réalité crue de la guerre mais la présentation du conflit comme une opération de maintien de l'ordre face à des troubles venus de l'extérieur tient dans l'opinion, jusqu'à l'été 1955. L'embuscade de Palestro (18 mai 1956) représente une étape importante. La violence de l'opération menée par le FLN, fait vivement réagir l'opinion publique. Face à cette inquiétude nouvelle, le gouvernement adapte le discours et tente de faire oublier la guerre, relayé par les médias qui montrent de moins en moins la réalité du conflit.

Le conflit et la colonisation sont désormais présentés sous un jour plus systématiquement favorable. L'armée envoyée en Algérie est dépeinte comme une armée de « pacification » qui protège et aide la population face à une minorité de terroristes. La situation militaire est sous contrôle : les médias montrent des opérations militaires efficaces, des redditions massives, des terroristes arrêtés. Il s'agit donc de rassurer, mais aussi de convaincre. En Algérie, la France est dans son bon droit, l'Algérie n'est pas une colonie mais un ensemble de départements que la France a contribué à mettre en valeur. Enfin, la France, sans l'Algérie, irait droit à la catastrophe économique (on fait valoir qu'un ouvrier sur huit produit pour l'Algérie). A l'inverse, la torture est systématiquement passée sous silence, et les journaux qui en parlent sont saisis.

Mais des discours concurrents continuent évidemment d'exister. La réalité de la guerre, avec ses violences, sa répression, et ses morts, est dénoncée dans la presse communiste, et dans les pages des « quatre grands de la contre-propagande française » : *L'Express*, *France-Observateur*, *Le Monde*, et *Témoignage chrétien*. Leurs voix se font particulièrement entendre contre les méthodes employées en Algérie, très tôt durant le conflit. Dès janvier 1955, les deux premiers dévoilent et dénoncent l'usage de la torture par l'armée française en Algérie. D'autres témoignages sont publiés par la suite pour dénoncer tortures et exécutions sommaires, l'année 1957 constituant l'apogée de la mise en cause des violences illégales utilisées par l'armée française en Algérie. La guerre est aussi connue par le témoignage des proches. Près d'un million de jeunes gens ont été envoyés en Algérie, entre 1954 et 1962. Dans cette génération,

peu de familles y ont échappé. Tout le monde connaît quelqu'un – un frère, un père, un cousin, un voisin – qui se trouve en Algérie ou qui en est revenu. A leur retour, les démobilisés témoignent de leur expérience. Enfin, les retours des corps des tués en Algérie, et leurs obsèques, sont également des moments qui rendent visible la guerre aux yeux des métropolitains.

## **b - Contester ou défendre la guerre d'Algérie**

Malgré la passivité d'une grande partie de l'opinion, la guerre est propice aux engagements divers : politiques, intellectuels, artistiques et même sportifs. Il faut bien distinguer contestation de la guerre et engagement en faveur de l'indépendance algérienne. La contestation de la guerre émerge assez tôt et mobilise des segments particuliers de la société française. Le sort de l'Algérie devint la préoccupation majeure d'une minorité d'acteurs organisés dans des structures de formes diverses, partis, associations ou comités.

C'est surtout dans les milieux communistes qu'on retrouve un engagement pour la fin du conflit algérien. Des comités, des meetings, des pétitions et des mobilisations ponctuelles « pour la paix en Algérie » doivent réunir les milieux ouvriers où le communisme est ancré, comme lors de la journée du 27 octobre 1960 qui implique particulièrement les étudiants de l'UNEF. Les contestations portent ensuite sur la mobilisation des rappelés : anciens appelés ayant achevé leur service militaire, mais restant « disponibles » plusieurs années après leur service, et dont la remobilisation est décidée par le gouvernement en septembre 1955 et avril 1956. Leurs actions se traduisent par des manifestations ou des blocages des voies au départ des trains. Ces actions sont portées par des unités de rappelés, encouragées par les communistes, et soutenues par une partie de la population. La contestation de la torture a surtout mobilisé les milieux intellectuels, à travers la presse, des tribunes, des livres. Mais le soutien aux revendications d'indépendance du peuple algérien reste marginal et celui au FLN encore plus, même s'il y eut des épisodes célèbres comme le Manifeste des 121, le réseau Jeanson ou encore les maquis de communistes du PCA en Algérie. Ainsi, à l'usine Renault de Boulogne-Billancourt, on compte près d'une centaine de mobilisations sur toute la guerre, mais ce n'est qu'à la fin du conflit qu'elles attirent beaucoup de monde, quand il s'agit de s'opposer à un gouvernement de droite et que le conflit lasse. A partir du vote des pouvoirs spéciaux en mars 1956, les ouvriers algériens rompent avec le communisme (les députés communistes ont voté les pouvoirs spéciaux), et organisent leurs propres mobilisations, suivant les mots d'ordre de la fédération de France du FLN. La plupart des ouvriers français, communistes, ne suivent pas, à l'exception des plus jeunes qui, concernés par le rappel, vont parfois s'investir dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Le monde sportif, plus exactement du football est également touché. Alors que, pendant la bataille d'Alger, le FLN avait posé des bombes dans les stades algérois, en avril 1958, les meilleurs footballeurs algériens des clubs de première division dont Rachid Mekhloufi et Mustapha Zitouni font défection en rejoignant Tunis et une « équipe d'Algérie » qui pendant quatre ans fait des tournées de propagande pour le FLN dans les pays musulmans et socialistes. La presse sportive et grand public donne un certain écho à ce départ de joueurs dont quelques-uns portent le maillot bleu.

Face à ces contestations, les partisans de la présence française en Algérie et le gouvernement engagent des actions de mobilisation et de propagande. On peut évoquer ici l'engagement des Français d'Algérie ou encore le cas extrême de l'Algérie française après la tentative de putsch du 21 avril 1961 qui a tenu en haleine les Français de métropole inquiets de voir débarquer les paras en France. De même, la fin de la guerre d'Algérie est marquée à Paris par une série d'attentats perpétrés par l'Organisation Armée Secrète (OAS) visant les signataires du Manifeste des 121 ou encore le général de Gaulle, notamment au Petit-Clamart (22 août 1962).

## **B- Le maintien des liens politiques et économiques entre la France et son ancien Empire colonial : les ambiguïtés de la coopération**

### **1- Les objectifs de la coopération**

La décolonisation ne s'achève pas tout à fait en 1962. Certains territoires sont animés par des groupes nationalistes désireux d'y accéder. C'est le cas en Nouvelle-Calédonie du Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) qui multiplie les formes d'agitation souvent violentes dans les années 1980 qui aboutissent à la prise d'otage de gendarmes dans la grotte d'Ouvéa. Dans un contexte d'élection présidentielle, la résolution violente de l'affaire par l'intervention de gendarmes du GIGN (19 morts) montre l'attachement aux poussières de l'empire de la part du pouvoir métropolitain, surtout quand une île comme le « caillou » conserve une des premières réserves mondiales de nickel. En 1977, la France a accordé l'indépendance à Djibouti, tout en conservant une base militaire et navale. Entretemps, les gouvernements français ont voulu lancer une politique de coopération avec les pays de l'ancien empire. Ce faisant, la France a été l'une des seules puissances coloniales à manifester la volonté explicite de conserver des liens avec les anciennes colonies, notamment avec l'Afrique, et à l'intérieur de ce territoire avec l'Afrique subsaharienne. Cette politique a de nombreux motifs. L'altruisme et la solidarité sont mis en avant : pour François Mitterrand, « aider le tiers-monde, c'est s'aider soi-même ». Si le souci de contribuer au développement du tiers-monde est également mis en avant par De Gaulle, il s'agit aussi pour la France d'assurer son indépendance énergétique et militaire en contrôlant l'approvisionnement en matières premières, notamment en pétrole et en uranium. Dans un contexte de guerre froide, l'attitude française est encouragée par les États-Unis qui lui confient le soin de préserver la stabilité de la région, d'autant que l'URSS envoie ses propres spécialistes qui aident les pays engagés dans une voie socialiste de développement. Elle correspond au rôle mondial que DG confère à la France : une fois « libérée » du poids de ses colonies, la France est à même de mener une grande politique mondiale d'aide au développement et de se poser en championne du tiers-monde. Les nouvelles relations que la France souhaite entretenir avec son Empire s'incarnent dans la politique de coopération hissée par le Général au rang d'ambition nationale. Fondée sur l'idée d'une contribution au développement économique et social des ex-colonies, la politique de coopération est une manière d'évacuer rapidement le passé en se projetant immédiatement vers l'avenir. Cette politique de maintien des liens au service de la puissance est reconduite à l'identique par Pompidou (Jacques Foccart son maître d'œuvre reste en place) contrairement à d'autres, domaines de la politique étrangère (par exemple la construction européenne) où la rupture est davantage perceptible.

#### **a - La coopération économique et militaire**

Le maintien de l'influence française repose en premier lieu sur l'établissement d'une coopération économique. La zone franc, créée en 1939, et le franc CFA mis en place au lendemain du second conflit mondial sont conservés. Cette coopération repose sur quatre principes : les pays adhérents déposent une partie de leurs réserves monétaires au trésor public français, la parité entre le Franc et le Franc CFA est fixe, la liberté de circulation des capitaux entre la France et les pays de la zone est garantie, des administrateurs français siègent dans les banques centrales des pays de la zone. Sur le plan commercial, la convention de Yaoundé 1963, signée entre l'Europe des 6 et 18 États africains, établit un système de préférence commerciale qui facilite l'accès des produits tropicaux au marché européen.

Des accords de défense et de coopération militaire sont signés avec les anciennes colonies (12 États sur 15 qui formaient l'Union française les signent entre 1960 et 1961). Ils prévoient

l'organisation d'un système commun de défense, des dispositions sur l'assistance technique, en échange parfois de clauses sur les matières premières stratégiques auxquelles la France souhaite s'assurer un accès privilégié.

A ce titre, le gouvernement français intervient militairement (20 interventions sont menées entre 1960 et 1990) notamment pour soutenir des dirigeants amis et/ou lorsque ses intérêts économiques sont menacés. Dans le cas du Tchad, où l'armée française livre une guerre contre-insurrectionnelle entre 1969 et 1972, il s'agit de soutenir le dirigeant tchadien face à la rébellion mais aussi de marquer les limites du pré carré français notamment vis à vis de la Libye qui soutient les rebelles. La politique menée par Pompidou au Tchad est plus ou moins reconduite par ses successeurs, notamment par Mitterrand qui soutient le régime violent et brutal d'Hissène Habré et le déploiement de l'opération Manta en 1983. L'armée française fait ainsi figure de « gendarme de l'Afrique ».

## **b - L'aide au développement**

Ces deux premiers volets sont complétés par la mise en place d'une aide bilatérale au développement par laquelle la France finance des infrastructures ou des équipements. Entre 1959 et 1998, le ministère de la Coopération envoie ainsi des milliers d'assistants techniques. Sont placés au centre des préoccupations du ministère pendant les années 1960-1985, les plus fastes de la coopération, le capital humain, la santé de base, l'éducation pour tous, et, une singularité française, la promotion de l'identité et la diversité culturelle, dans le cadre de la francophonie.

Sur le terrain, les coopérants (100 000 en Afrique du Nord et en Afrique sub-saharienne sur quatre décennies) constituent une catégorie fortement hétérogène. Une partie sont d'abord des anciens administrateurs coloniaux contraints, après les indépendances, de se reconvertir. Le choix de la coopération correspond pour ceux-ci (les autres se reconvertissent dans la préfectorale, au ministère des Affaires culturelles, etc.) au souhait de rester sur place, mais prolonge également un engagement plus ancien en faveur du développement de l'empire colonial qui se manifeste dès les années 50. Ils se distinguent des nouvelles recrues qui s'engagent à partir des années 1970. Enseignants ou membres de réseaux associatifs, ils s'inscrivent dans la mouvance tiers-mondiste, mettent en œuvre un devoir de solidarité ou de réparation ou répondent au désir de s'ouvrir à d'autres cultures notamment lorsqu'ils sont enseignants. Ils se vivent comme des missionnaires du développement, même si certains, notamment marxistes, peuvent faire valoir un point de vue plus critique. Une partie des coopérants, enfin, souhaite échapper au service national c'est à dire à la conscription classique. Aux coopérants qui bénéficient d'un contrat avec le ministère, il faut ajouter ceux qui partent de manière spontanée, en dehors des institutions officielles. Il en va ainsi de ceux qu'on a surnommés les « pieds-rouges » c'est à dire des militants de gauche ou d'extrême gauche qui s'installent en Algérie pour réparer les méfaits de la colonisation et contribuer à bâtir le socialisme.

## **3 - Des liens célébrés et critiqués**

Cette partie de la coopération est dénoncée : elle coûte cher et montre pour certains que l'Empire continue d'être un fardeau. Elle suscite des réactions hostiles (néo-cartiérisme, ou encore les paysans lors des manifestations de 1961, qui réclament d'« être traités aussi bien que les Noirs »). À l'inverse, le pacte néocolonial ou encore le pillage des ressources des anciennes colonies devenu Tiers Monde est dénoncé (cf. les positions de René Dumont qui dénonce le pillage mais aussi la volonté d'imposer un modèle occidental économiquement trop coûteux

pour la majorité). Mais les Français restent en majorité attachés à la coopération. Ainsi, selon un sondage réalisé par la SOFRES en 1971, 91% des personnes interrogées acceptent le principe de la coopération technique et une grande partie jugent même les aides insuffisantes.

## **C- L'héritage colonial dans l'ancienne métropole**

A la fin des années soixante, la société française paraît digérer beaucoup plus vite les conflits coloniaux qu'elle ne l'a fait avec la Seconde Guerre mondiale où il a fallu faire face aux conséquences du conflit (reconstruction, épuration, tickets de rationnement). L'héritage colonial semble emporté par la croissance et les rapides mutations de la société française qu'elle génère. Pourtant, on peut souligner les traces durables de la colonisation et de la décolonisation.

### **1 - La situation des populations issues de l'ancien Empire colonial**

Quelques exemples peuvent être donnés non seulement de la présence en métropole des populations issues de l'ex-empire colonial, mais aussi des discriminations spécifiques qu'elles subissent que certains interprètent comme la perpétuation d'un rapport colonial.

Ainsi du Bureau pour le développement des migrations (Bumidom) créé par Michel Debré en 1963 pour répondre à l'explosion démographique sur fond de crise de l'industrie sucrière dans les Antilles. Il a pour but de favoriser le transfert des populations excédentaires des DOM en métropole. L'organisme fonctionne jusqu'en 1981 et mène à bien le transfert d'environ 160 000 Antillais en métropole. L'immigration est fortement encadrée par l'État qui sélectionne et place les migrants. Elle comprend un versant de politique sociale qui passe par la formation, le logement et l'emploi. Pour les dirigeants du Bumidom, les migrants doivent se voir appliquer une formation spécifique et un suivi social. Ainsi, si la politique mise en œuvre est menée au nom de la solidarité nationale, et les candidats comptés au nombre des Français, elle revient également à traiter ces migrants de manière spécifique. Et la politique menée maintient les domiens en situation de dominés.

Dans l'industrie, les carrières d'OS de la plupart des ouvriers algériens révèle une gestion coloniale de la main-d'œuvre. Les arguments avancés par la direction de l'entreprise Renault, y compris dans la seconde moitié des années soixante, pour justifier cette stagnation professionnelle imposée invoquent, quels que soient le parcours ou l'expérience accumulée de l'ouvrier, l'instabilité, l'inexpérience, le faible niveau d'instruction de cette main-d'œuvre reproduisant ainsi les stéréotypes coloniaux sur l'indigène arriéré et inadapté à la modernité.

Pour les anciens colonisés, le sport constitue un lieu de visibilité prolongeant l'entre-deux-guerres et les années 1950. Le Guadeloupéen Roger Bambuck médaillé de bronze sur 4x100 mètres aux Jeux de Mexico (1968) est à l'avant-garde des athlètes des DOM-TOM comme son compatriote Marius Trésor et le Martiniquais Gérard Janvion qui contribuent au renouveau du football français des années 1970. Dans les années 1980, les Français plébiscitent aussi le groupe de musique antillo-guayanaise La Compagnie créole qui popularise les rythmes caraïbes au moment où les DOM-TOM commencent à devenir une destination touristique pour les habitants de la métropole.

Les flux et reflux vers la métropole sont également composés par le retour massif et brutal des rapatriés d'Algérie. Au fur et à mesure de la décolonisation, la France doit faire face au rapatriement en métropole des Français installés en Indochine, en Tunisie ou au Maroc. Le cas le plus emblématique des enjeux liés à cette immigration est sans doute celui des rapatriés d'Algérie. Ce groupe est majoritairement, mais non exclusivement constitué d'Européens,

communément appelés pieds-noirs à partir de la fin de la guerre d'Algérie. L'ensemble des pieds-noirs comprend des Français mais aussi des citoyens d'autre nationalités. Le retour commence dès 1960-1961 avant grand exode de 1962. Au total, entre 1962 et 1965, environ un million de Français d'Algérie arrivent en France alors que 400 000 étaient initialement attendus sur quatre ans. Ces départs massifs s'expliquent par le souci d'échapper aux violences mais témoignent aussi du fait que la vie en dehors du cadre colonial - à égalité avec les Algériens - est inenvisageable. Parmi les rapatriés, il faut aussi inclure les harkis, anciens supplétifs de l'armée française. Pour diverses raisons, la France cherche à en limiter l'afflux mais ils sont tout de même 10 000 à parvenir sur le sol métropolitain dès la fin du mois de juin 1962.

Leur arrivée est généralement perçue négativement et leur accueil médiocre. Ainsi, le maire socialiste de Marseille, Gaston Deferre, déclare en juillet 1962 : « Qu'ils aillent se réadapter ailleurs ». Elle diffère toutefois sensiblement selon les groupes, et la hiérarchisation témoigne d'une continuité des représentations coloniales. S'agissant des pieds noirs, la France œuvre à leur intégration (logement, dans des centres d'hébergement puis en HLM, promotion de l'emploi en Corse dans l'agriculture mais aussi à la RATP et à la Banque de France). Ils jouent aussi un rôle important dans le dynamisme des entreprises textiles du quartier du Sentier à Paris. Les rapports avec les Français des départements de métropole peuvent se faire difficiles dans un premier temps. D'abord compatissante, une partie de la population de la région d'accueil peut désormais se montrer méfiante vis à vis d'une population qui peut éprouver une forme de ressentiment et accuser les métropolitains de tous les maux. De manière générale, même s'ils deviennent métropolitains, les pieds-noirs ne cessent pas de se définir par rapport à l'Algérie. Des associations sont constituées pour défendre les intérêts des pieds noirs, qui s'inscrivent dans une culture de la revendication avec un ancrage à l'extrême droite, dans la mouvance Algérie française, même si celui-ci ne fait pas l'unanimité. Après le temps de l'intégration vient celui de l'indemnisation à partir des années 1970 (trois lois sont votées à cet effet entre 1970 et 1987). La figure du « pied-noir » prend place dans le cinéma français avec les acteurs Robert Castel et Marthe Villalonga. Enrico Macias chante la nostalgie de l'Algérie. Un folklore positif pied-noir se développe autour de la chanson, de comédies et de la cuisine (le couscous et le méchoui).

À l'inverse, les harkis sont durablement marginalisés. Les difficultés d'installation et d'intégration sont évoquées récemment dans le roman d'Alice Zeniter, *L'Art de perdre*. Ils bénéficient d'un traitement séparé : logés en camp de transit, ils sont encadrés militairement, et dépendent d'une structure spécifique, en marge des autres rapatriés, le service d'accueil et de reclassement des Français d'Indochine et Français musulmans.

## **2 - Les mémoires de la colonisation et de la décolonisation : de l'oubli à la concurrence des mémoires**

À la propagande du temps de l'empire succède à partir des années soixante un « trou noir colonial ». Le discours colonial et les effets de la colonisation ne sont soumis à aucune examen de quelque nature qu'il soit. Pour expliquer la fin des colonies - sans que cela passe pour un abandon - on se contente d'expliquer ce qui était valable hier (la France ne serait rien sans son empire) est désormais périmé.

La période couverte par le sujet est également celle de l'effacement volontaire, notamment celui des guerres de décolonisation. De fait, les années 80 sont davantage le temps de la commémoration ou du réexamen, d'autres guerres, notamment la Seconde Guerre mondiale. (*La France de Vichy* de Paxton paraît en 1973). Pendant la période, l'oubli est favorisé par les lois d'amnistie dont bénéficient les anciens militaires factieux, membres de l'OAS, etc. Le film



*La bataille d'Alger* de Gillo Pontecorvo (1966) tourné à Alger avec le soutien du gouvernement local est censuré pendant près de 30 ans. Les films français sur le sujet sont rares et relativement confidentiels comme *Avoir vingt ans dans les Aurès* de René Vautier (1972) ou *RAS* d'Yves Boisset (1973).

Dès lors, la mémoire de la guerre d'Algérie est portée par des minorités (pieds-noirs et harkis, anciens soldats ou immigrés algériens vivant en France). Il s'agit de mémoires éparses, concurrentes qui se confrontent à l'absence de mémoire nationale. Mais l'apparente sérénité de la société française face à la colonisation dissimule des conflits mémoriels qui éclatent à la fin de la période, alors que les émeutes urbaines qui débutent en 1981 avec « l'été chaud » des Minguettes à Vénissieux révèlent les difficultés de l'intégration des anciens colonisés, devenus travailleurs immigrés, et qui ont fait venir leurs familles grâce au système du regroupement familial (1988). On peut souligner ici la spécificité de la mémoire coloniale qui suscite peut-être encore davantage de conflits que la mémoire de Vichy qui, contrairement à la colonisation, relève de l'accident que la République peut évacuer, précisément parce qu'elle a été abrogée durant cette période.

## **Conclusion**

Le rapport des Français à leur empire colonial, et à ce qu'il en reste après 1962, a évolué avec les opportunités que les territoires d'outre-mer semblaient leur offrir, le discours et la propagande des pouvoirs publics, la place prise par la question coloniale dans les débats politiques. Pour une grande partie de la population, l'empire colonial est resté une réalité lointaine qui suscitait peu d'attrance. Certes les expositions coloniales et les troupes venues d'outre-mer pour secourir la métropole pendant les deux conflits mondiaux ont pu constituer un motif de fierté et susciter une forme de reconnaissance. Si l'empire et ses peuples inspirent chansonniers, écrivains, artistes, la culture coloniale n'a pas été hégémonique. L'empire est plutôt d'abord la chose des hommes et de groupes professionnels et d'intérêts qui y voient un champ nouveau d'opportunité : armateurs, banquiers et négociants bordelais et marseillais, militaires de carrière, missionnaires et, bien sûr, les Français qui y sont établis surtout en Algérie et Nouvelle-Calédonie. Même si les communistes ont dès la fondation de leur parti fait profession de foi d'anti-impérialisme et d'anticolonialisme, c'est avec la guerre d'Algérie que la question coloniale s'invite véritablement dans la société française en suscitant divisions et même la chute d'un régime. Le temps des indépendances est advenu mais le lien n'est pas rompu. La classe politique de la Ve République entretient au travers de la politique de coopération et d'assistance militaire le lien avec les anciennes colonies. La population française accueille plus de mauvaise que de bonne grâce les hommes et femmes fuyant l'Algérie ou venant chercher du travail dans ce qui reste la métropole (DOM-TOM). Comme le montre le cas de la Nouvelle-Calédonie, le processus de décolonisation n'est pas achevé et le passé et le présent d'outre-mer s'invite aujourd'hui avec toujours plus d'insistance dans les débats de la sphère médiatique et politique.